



Processus de réconciliation

Place aux rituels de purification

Dans le cadre du processus de réconciliation, les cérémonies de purification ont officiellement démarré le lundi, mais les rituels proprement dits commencent aujourd'hui par des cérémonies cultuelles traditionnelles, suivront demain vendredi, les prières musulmanes et enfin les messes chrétiennes qui se dérouleront dimanche 9 juillet 2017.

P 3

PROTECTION CIVILE



Pour la Sécurité de tous Vivement une police de proximité via une collaboration populations et forces de l'ordre

Lentement, mais sûrement, le concept de la police de proximité, l'une des Réformes majeures du ministère de la sécurité et de la protection civile est en train de prendre forme. Mais, cette Réforme semble se heurter au climat de méfiance entre la population et les forces de sécurité togolaises. Avec ses partenaires,...

P 3

ASSURANCE

Entente préalable et attestation TPC
Maitrise des dépenses médicales et pérennité du régime d'assurance maladie



P 5

POLITIQUE

Code électoral et « CENI technique »
L'ANC saisit le ministre de l'Administration Territoriale



P 3

EDITORIAL

« Des chiffres fonciers » qui parlent

Encore le foncier, toujours le foncier. Selon une toute récente information de l'agence américaine Millenium Challenge Corporation (MCC) au Togo, le foncier reste au cœur des litiges au sein des tribunaux. Tous, nous le savions que c'est tout un phénomène, tous nous savions que les litiges fonciers constituent une gangrène pour le tissu social et sapent d'une certaine manière l'avenir de notre développement économique...

P 3



ENGAGEONS NOUS AVEC LA POLICE DE PROXIMITE



CECI EST UN MESSAGE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE

tm SOMMAIRE



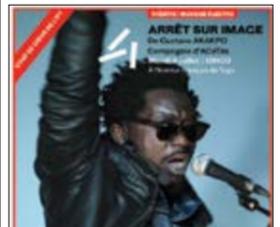
Sommet UA
De grandes
décisions prises

P 4



Economie numérique
Le Togo veut s'inspirer
du modèle marocain

P 5



Théâtre & Lecture
spectacle
La compagnie Acétés
marque son
« arrêt sur image » au
Togo

P 9



Transferts
Aventure espagnole
pour le Togolais Senah
Mango

P 10



Médias
L'OTM s'agrandit avec
l'entrée de quatre
nouveaux membres

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatine
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation

Togo / Rites de veuvage

Mettre un terme aux pratiques et coutumes propagatrices du VIH Sida

Au Togo, comme dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, le traitement infligé à la veuve pendant le deuil ou après l'enterrement de son conjoint demeure une vraie préoccupation et un véritable problème sociétal. Dans beaucoup de communautés, aussi bien dans la partie méridionale que septentrionale du pays, les rites de veuvage se sont transformés en instruments de torture pour ces femmes qui souffrent déjà de la perte de leurs maris. En plus d'être soumises à de multiples privations et interdits, les veuves se voient imposer certaines pratiques déshonorantes, au mépris de leur dignité et surtout de leur santé, vu que certaines de ses pratiques sont propagatrices du VIH Sida. Une situation qui interpelle le GF2D (Groupe de réflexion et d'action femme démocratie et développement) et l'ONG ALAFIA, deux associations de défense du droit des femmes.



Une veuve à Mandouri, nord du Togo, se fait raser la tête pour observer un rite de veuvage

La douleur de la femme togolaise ne se limite pas qu'à la perte de son conjoint, malheureusement. Dans un continent où l'on croit à tord ou à raison que les morts ne sont pas morts, des pratiques bien ancestrales, transmises de génération en génération, viennent prolonger les afflictions de la veuve et lui compliquer la vie. Ces pratiques ne sont autres que les rites de veuvage, véritables supplices pour celles qui ont la malchance de perdre leurs maris. Ce fut le cas de Dambianou, une

femme d'environ cinquante ans rencontrée à Mandouri, localité située à plus de 650 km au nord de Lomé, la capitale togolaise.

Véritable reflet des profondeurs des coutumes et traditions du Togo, Mandouri fait subir aux femmes les pires formes de veuvage au décès de leurs maris. Ce village s'est donc montré intransigeant et impitoyable vis-à-vis de Dambianou lorsqu'elle a perdu son mari il y a dix ans, des suites d'une maladie inconnue « Je venais d'avoir mon sixième enfant quand mon mari disparaissait. C'était vraiment difficile pour moi. En réalité, le veuvage, c'est comme une prison. Vu ce que nous avons traversé, mes enfants et moi, je ne peux souhaiter à personne d'être veuve », témoigne cette femme qui, après le décès de son conjoint, a fait face à la vie avec ses six enfants à sa seule charge.

Il en est ainsi dans la plupart des communautés togolaises, notamment dans la région Maritime où les cérémonies de veuvages sont symbolisées par un certain nombre de rites dont le plus connu est la période d'isolement et de réclusion obligatoire. Elle dure entre trois jours et un an selon les coutumes et peut parfois prendre plus de temps. Pour la veuve, cette période est un véritable calvaire...

Suite à la page 9

**Tône / Conflit foncier
Assistance aux victimes**

La communauté Peulh du village de Touloungue a reçu le 1er juillet 2017 un important don de vivres et non vivres du gouvernement togolais.

Selon le ministre de l'Action sociale, Tchabinandi Kolani Yentchare, le don est destiné à venir en aide aux victimes qui ont perdu leurs biens et leur a apporté le soutien moral et la compassion du gouvernement.

Selon les témoignages recueillis, ce conflit qui dure depuis plus de vingt ans, n'a jamais fait autant de dégâts comme cette année. La communauté Moba se considère comme autochtone par rapport aux Peulhs dont l'arrivée à Touloungue remonte aux années 80.

**Akébou / Civisme fiscal
Sensibilisation à Kougnohou**

Une délégation de l'Office Togolais des Recettes (OTR), conduite par le chef division à l'éducation des contribuables, Soglohoun Kolégain a éclairé le 30 juin dernier les commerçants et commerçantes du marché moderne de Kougnohou sur leurs contributions au budget national.

Cette sensibilisation se situe dans le cadre d'une tournée nationale de sensibilisation des contribuables pour le développement du Togo. Elle a permis d'informer les contribuables de la préfecture de l'Akébou sur des mesures prises par le gouvernement togolais notamment celle de supprimer ou d'alléger la TVA sur les produits de première nécessité. Durant la rencontre, la délégation a entretenu les participants sur les réformes dans la finance publique togolaise et la destination des taxes perçues.

**Kozah / Foncier
Droit des femmes à la terre**

Les préfets, les présidents de délégation spéciale, les élus locaux ainsi que les chefs traditionnels de la région de la Kara ont été sensibilisés sur l'état des lieux de la situation foncière au Togo et la problématique des droits d'accès des femmes à la terre les 29 et 30 juin à Kara.

La sensibilisation a pour objectif de mettre en œuvre un programme pour l'avènement d'un monde sans faim, de droits des femmes au foncier. Elle a été organisée par la Concertation Nationale de la Société Civile (CNCS) avec l'appui technique et financier de l'ONG allemande fondation Konrad Adenauer.

Le préfet de Doufelgou, Zato Koura a invité les participants à faire tâche d'huile de ces enseignements en vue d'atteindre le but visé pour l'épanouissement et l'autonomisation féminine togolaise.

**Doufelgou
Droits de l'enfant à Niamtougou**

Le Comité Cantonal de Développement (CCD) et l'Unité de Développement (UD) ont célébré en différé la journée de l'enfant africain à Niamtougou.

Cette manifestation s'est tenue le 1er juillet dernier et a mis en exergue la responsabilisation et l'égalité des chances des enfants. Elle a permis aux organisateurs d'interpeller les parents de cette localité sur la nécessité de protéger et de promouvoir les droits des enfants et de les sauver des vices.

Le chef canton de Siou, Barandao Amélie et Bowi Baba, le président du CCD ont témoigné leur gratitude à Bornefondon pour son appui à la lutte contre les violences faites contre les enfants.

**Agou
Ecole de civisme et citoyenneté**

Les membres des Comités villageois de développement (CVD), des Comités de développement des quartiers (CDQ) et des Comités cantonaux de développement (CCD) ont été sensibilisés le 30 juin 2017 à Agou sur le civisme et la citoyenneté.

La séance d'information a été organisée par le ministère de la Communication, en collaboration avec le ministère du Développement à la base. L'occasion a permis de promouvoir des valeurs civiques et citoyennes de sorte à créer un pays bâti sur des règles et principes de respect de la chose publique.

Mme Ankutse Yawa, chef division des recherches a indiqué que les préoccupations et les aspirations légitimes du gouvernement restent que le Togo soit un État moderne et prospère.

**Zio / Humanitaire
Les élèves d'Adangbé incités à l'excellence**

A l'occasion du premier anniversaire de l'intronisation de la Reine Mère Ekla-Sobo Koffi N'ku d'Adangbé à Tsévié, des vivres et non vivres ont été distribués le 30 juin 2017 aux élèves du primaire et du secondaire de la localité.

Le don est composé de sachets de riz de 5 kilo, d'huile, de savons, d'effets vestimentaires et de gel de désinfection des mains d'une valeur de plus de 8 millions F Cfa. Cette initiative vise à encourager les apprenants et susciter en eux le goût des études.

Rassemblés par C. Amevor

... Mais, ce constat amer est doublé d'une inquiétude profonde lorsque nous nous mettons en contact des chiffres relatifs aux problèmes du foncier.

Les statistiques transmises par le tribunal de Lomé font en effet ressortir, selon la celle du MCA, que : en 2014, le foncier occupait 60% des litiges soit 77057 sur 11704 dossiers contentieux recueillis ; en 2015, 65%, soit 7607 sur 11 704 dossiers recueillis ; en 2016, 76% soit 8869 sur 12483 dossiers. Le mal est-il aussi profond ? On en a

beau parler, on est loin d'imaginer, sans la perspective et l'ampleur que donnent les chiffres, que les divers et multiples problèmes liés au foncier constituent un monstre qui est parmi nous, qui prend de l'âge, de la force... et il est plus qu'urgent de prendre des mesures avant que ce monstre ne prenne davantage de force et de vie.

C'est un enjeu de justice sociale, pour ces millions de Togolais qui sont à la dérive, sans aucune ancre de stabilité, face au goulot ou à la force de ce mal qui se nomme « Insécurité foncière »,

un mal face auquel, le gouvernement vient de lancer un vaste projet de réforme du code foncier basé sur une approche participative et qui est passé en première lecture au Conseil des Ministres du 22 juin 2017 et ce, au lendemain du Forum national sur le foncier.

Le gouvernement doit parer au plus pressé pour rétablir l'ordre dans ce vaste et épineux domaine du foncier, ce qui serait synonyme d'une bonne et sécurisée « redistribution des terres ». Ce qui rassurerait par ailleurs nombre d'investisseurs, nombre de

partenaires, au rang desquels figure l'agence américaine du MCC, qui elle jure et juge beaucoup par cette question.

Il faut que tous les acteurs impliqués dans le foncier mettent de côté leur fierté, leurs peurs, leur doute, et leur propre intérêt afin de trouver des terrains d'entente qui délimiteront considérablement ces espaces d'insécurité foncière à n'en point finir.

Dieudonné Korolakina

Processus de réconciliation Place aux rituels de purification

Dans le cadre du processus de réconciliation, les cérémonies de purification ont officiellement démarré le lundi, mais les rituels proprement dits commencent aujourd'hui par des cérémonies culturelles traditionnelles, suivront demain vendredi, les prières musulmanes et enfin les messes chrétiennes qui se dérouleront dimanche 9 juillet 2017.



Rituel du chemin de croix en prélude à Pâques 2017, Paroisse Saint Augustin d'Amoutieva

Pour marquer le démarrage des cérémonies de purification, le Haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a rencontré les responsables des institutions religieuses ainsi que les ministères impliqués dans le processus. Il s'agit de la Conférence des Evêques, du Conseil Chrétien, de l'Union Musulmane et

de la Fédération des Prêtres Traditionnels. Les ministères de la Communication de la Sécurité et de l'Administration territoriale étaient aussi représentés.

Les cérémonies de purification se tiennent du 3 au 9 juillet à travers des cérémonies religieuses programmées sur toute l'étendue du territoire national. Des rituels

de purification seront exécutés par les quatre grandes confessions religieuses du pays.

Ils vont permettre de promouvoir d'avantage l'esprit d'apaisement, de tolérance et de compréhension mutuelle au sein de la population togolaise et contribuer à la consolidation du climat de décontraction en prélude au programme de réparation engagé par le Haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN).

Selon Togbui Déto Dzidzolé, chef canton d'Aflao Gakli, « il sera organisé une dizaine de cérémonies exotériques. Ces cérémonies

sont organisées d'abord pour apaiser parce qu'on a estimé à un moment de notre histoire, que le sang a suffisamment coulé sur la terre de nos aïeux. Et comme on le dit dans nos traditions, quand des morts violentes sont perpétrées à un endroit du territoire, il faut aller prendre les âmes de ces corps qui sont tombés sous le coût des agressions, pour les mettre à l'aise afin que le pays retrouve sa sérénité ».

Rappelons que ces cérémonies de purification s'inscrivent dans le cadre du processus de mise en œuvre des recommandations de la CVJR et des actions de réconciliation conduite par le HCRRUN. En effet, le processus de réconciliation engagé au Togo depuis bientôt dix ans a permis au gouvernement de mettre en place les institutions nécessaires pour parvenir aux objectifs qu'il s'est fixé. Voulu par le chef de l'Etat, ce processus qui comporte plusieurs étapes, entame une nouvelle phase avec les cérémonies de purification.

TM

Programme officiel des cérémonies

Jeudi, 06 juillet 2017 Cérémonies traditionnelles devant le supermarché Leader Price à Agoè 8h pour la préfecture d'Agoè-Nyivé

Et sur la berge de la lagune de Bè en face du centre communautaire à 9h

Vendredi, 07 juillet 2017, Prière musulmane à la Grande Mosquée à côté de la grande poste à 12h30

Dimanche, 09 juillet 2017, Culte protestant et messe catholique ESTAO à Atikoumé à 8h30

Code électoral et « CENI technique » L'ANC saisit le ministre de l'Administration Territoriale

Dans la perspective des prochaines élections locales et législatives prévues pour l'année 2018, le ministère de l'Administration a organisé il y a quelques jours, une réunion d'information en vue de la relecture du code électoral et ce dans le cadre de la préparation des dites élections. Suite à cette rencontre, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), du chef de file de l'opposition, vient de saisir par courrier le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales pour dénoncer un plan qu'elle qualifie de nouveaux coups de force pour imposer, un code électoral et une prétendue "CENI technique" taillés sur mesure.

Afin de rechercher le consensus pour les préparatifs des élections, Maître Ameganvi Manavi Isabelle, le deuxième-vice-président de l'ANC a prié le ministre de l'Administration territoriale « de surseoir à l'initiative en cours qui n'est qu'une violation de l'APG et d'ouvrir entre les partis politiques parlementaires, une discussion sérieuse et structurée ».

Pour ce qui motive sa sortie et son appel, le deuxième-vice-président de l'ANC a rappelé au destinataire de son courrier que « tout comme les réformes politiques constitutionnelles et institutionnelles, les réformes électorales, incluant notamment la revue du code électoral et la recomposition de la CENI, relèvent de l'Accord Politique Global (APG) ».

De ce rappel, le parti dirigé par Jean-Pierre Fabre a mis au point que les discussions sur les points évoqués doivent faire l'objet d'une discussion structurée et ouverte, notamment avec l'opposition parlementaire, de manière à engager la relecture et l'amélioration du code électoral sur des bases saines et consensuelles.



Jean-Pierre Fabre

Dans le courrier de l'ANC en date du 04 juillet 2017, Me Ameganvi a rappelé que l'ANC avait été convié à une "réunion d'information" au cabinet du ministère de l'Administration territoriale le jeudi 29 juin 2017, « sur les préparatifs en vue de la relecture du code électoral dans le cadre de la préparation des prochaines élections dans notre pays ».

CA

Pour la Sécurité de tous Vivement une police de proximité via une collaboration populations et forces de l'ordre

Lentement, mais sûrement, le concept de la police de proximité, l'une des Réformes majeures du ministère de la sécurité et de la protection civile est en train de prendre forme. Mais, cette Réforme semble se heurter au climat de méfiance entre la population et les forces de sécurité togolaises. Avec ses partenaires, le gouvernement a pris la mesure de la chose en initiant des sensibilisations qui, progressivement vont rapprocher les togolais, civils et corps habillés pour faire de la police, une police de proximité, mieux, une Police communautaire.

Le ministère de la sécurité nourrit l'espoir de voir les populations et les forces de police togolaises collaborer davantage pour lutter contre les crimes. C'est en ce sens que les commissariats de Lomé et de l'intérieur sont en train d'être réorganisés afin d'être plus proches des populations. Ainsi, en plus du le Commissariat Central, la ville de Lomé a été organisée en neuf (9) Commissariats d'Arrondissement de Police dont trois nouvellement créés à Adamavo, Logopé et Adidogomé. D'autres commissariats d'Arrondissement de Police ont été également créés à Atakpamé, Sokodé et Kara. L'implantation de ces nouveaux commissariats de police répond, selon le ministre de la sécurité Yark Damehane, au souhait du gouvernement de rapprocher les services de sécurité des populations.

Sur le volet sensibilisation, le ministère de la Sécurité et de la protection civile, avec l'appui financier et technique de la fondation Hanns Seidel, a organisé, le 17 mai 2017, à Kévé, un atelier des autorités locales et des

leaders d'opinion sur la police de proximité. A travers cette formation, le ministère veut éclairer ces acteurs qui seront des relais de l'information auprès des populations sur le concept, sa nécessité et ses bienfaits. Deux thèmes ont meublé cette rencontre. Il s'agit des « notions de base de la police de proximité », et « la coproduction de la sécurité ».

En gros, les autorités locales et leaders locaux ont appris sur le processus de passage d'une police de réactivité à une police proactive. Ils pourront ainsi contribuer au développement du processus en amenant les populations à se l'approprier. Notons, que la police de proximité n'est pas une autre police mais plutôt un mode de fonctionnement de la police qui prend en compte la demande de sécurité exprimée par la population. Elle est un nouveau concept qui, par ses objectifs et organisation, tend à faire de la police une institution moderne, outillée et performante.

Rachid



International

Guinée Equatoriale 36 mois de prison requis contre Teodorin

S'agit-il d'un procès pour enrichissement illicite ou d'une escapade à l'encontre des détournements de fonds des personnalités africaines dont les dépenses dépassent l'entendement ? Dans tous les cas, le procès de Teodorin Obiang, le fils du président de la Guinée Equatoriale servira d'exemple dans ce premier épisode d'une série de condamnations qui touchera d'autres personnalités politiques africaines.

3 ans de prison, 30 millions d'euros d'amende, tous les biens incriminés saisis. Voilà en gros, le réquisitoire du parquet dans ce procès contre un dirigeant africain encore en exercice pour enrichissement et blanchiment d'argent. Pour le procureur Jean-Yves Lourgouilloux, l'infraction de blanchiment est parfaitement constituée dans la mesure où les 150

millions d'euros dépensés en France en voitures, en bijoux, en appartements, en vêtements... proviennent des comptes d'une société forestière détenue par le ministre de l'Agriculture, Teodorin Obiang. « A moins d'être l'homme d'affaires le plus performant de la planète, ironise le procureur, cet argent ne peut provenir que d'un détournement massif de fonds publics. », affirme l'accusation.



Teodorin Obiang

de l'accusé. Un problème d'ordre constitutionnel qui ne saurait toutefois enlever l'élément matériel de l'infraction de détournement de deniers publics.

Alexandre Wémima

Sommet UA De grandes décisions prises

Réformes de l'UA, autonomie financière, crises et sécurité, développement, tous ces sujets étaient inscrits à l'ordre du jour, comme en janvier, lors du dernier sommet. Mais seulement, ce 29ème sommet s'est refermé mardi 4 juillet 2017 avec pour décision importante, la mise sur pieds d'une taxe pour financer l'organisation. Et pour montrer la voie à suivre, la Côte d'Ivoire donne l'exemple.

La question de l'auto-financement semble être le socle de toutes les autres. Une institution forte, qui se développe et qui assure à sa jeunesse les moyens de son épanouissement devrait avoir des sources de financement propres. Or, le budget de l'UA est assuré à 73 % par l'Union européenne et Pékin. Une situation que regrettent, officiellement, les chefs d'Etat africains. Pour remédier à cette situation peu honorable pour le crédit et l'autorité de cette institution, ils avaient décidé, en juillet 2016, de la financer en taxant les produits importés sur le continent, à hauteur

de 0,2 %. Un an après, seulement une dizaine des 55 Etats de l'Union serait prête à mettre en œuvre cette taxe.

Pour ainsi contourner les résistances marquées par des pays comme l'Afrique du sud, l'Angola et l'Egypte, le sommet a mis en place un comité réunissant dix ministres africains des Finances qui seront chargés de trouver des accommodements.

Mais la Côte d'Ivoire « met la machine en marche ». Peut-être un peu moins vite que l'avait fait le président Robert Mugabe qui avait don d'un million de dollars (879 000 €) pour financer



Les Chefs d'Etat au 29ème sommet de l'UA

l'UA, sa façon à lui de voir le rêve des grandes institutions africaines devenir autonomes.

A ce 29ème sommet, la Côte d'Ivoire ne voulait plus attendre. Elle a décidé donc de prélever les 0,2 % destinés à l'Union africaine sur une taxe qui existe déjà. La Côte d'Ivoire récolte ainsi, selon les années, entre 5 et 9 milliards de francs Cfa au profit de l'UEMOA. Un cinquième de cette contribution reviendra désormais à l'Union africaine.

C'est officiel depuis le 1er juillet, donc depuis cinq jours.

Si les autres Etats suivaient l'exemple, à l'exception des trois récalcitrants, ce serait déjà un bon début. Mais reste à savoir si les contraintes douanières et budgétaires pourront entamer l'élan d'autonomisation enclenché depuis quelque temps par les dirigeants africains.

Alexandre Wémima

Côte d'Ivoire Vers un divorce entre Soro et Ouattara ?

Depuis plusieurs mois déjà, les dissensions au sein de la coalition qui a porté le président ivoirien Alassane Ouattara au pouvoir en 2011 ne sont plus à démontrer. C'est désormais chose dite par le directeur de la communication de Guillaume Soro qui constate que son parti est considéré comme « indésirable » par le pouvoir Ouattara.

Nouvelles, pour une critique publique sur les réseaux sociaux. De plus, plus aucun membre de ce parti n'existe actuellement dans l'exécutif.

Du côté du parti présidentiel, on avance surtout que l'on a « des preuves de déloyauté » du camp Soro envers le président Ouattara. Les mutineries de janvier et de mai, la découverte d'une cache d'armes au domicile de son chef de protocole, Souleymane Kamagaté, alias « Soul to Soul », dans la même période, seraient des preuves



Ouattara et Soro

« Tout s'est passé comme si les FN devenaient, au fil des années, indésirables auprès du pouvoir actuel, son allié. Ce n'est pas une critique, c'est une constatation », explique Moussa Touré, directeur de communication de Guillaume Soro.

Ce constat viendrait en effet du dernier limogeage le 12 juin dernier du conseiller spécial du Premier ministre ivoirien Gon Coulibaly, un proche de Guillaume Soro, membre des Forces

formelles.

Mais la vraie question reste la succession du président Ouattara en 2020. Et dans les coulisses, on raffole de ce genre d'interrogation. RDR, FN, les deux forces politiques sont sorties des entrailles du grand Nord de la Côte d'Ivoire et partagent le même électoral. Dans un pays où le régionalisme est roi, la question du prochain leadership du Nord sera primordiale.

T.M.

Burkina-Faso/Justice Une réforme pour un procès équitable des Ministres Compaoré

L'Assemblée nationale du Burkina Faso a réformé mardi la Haute cour de justice, devant laquelle sont poursuivis les membres du dernier gouvernement de Blaise Compaoré, pour leur garantir "un procès équitable", a annoncé le ministre de la Justice.

Les accusés auront le droit de faire appel s'ils sont condamnés, selon la nouvelle loi organique adoptée par l'Assemblée, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent et qui avait motivé la suspension du procès, débuté fin avril.

Les ministres du dernier gouvernement Compaoré sont poursuivis pour "complicité d'homicide volontaire et blessures volontaires" pour avoir participé "au Conseil extraordinaire des ministres du 29 octobre 2014

selon des sources officielles, lors de ces manifestations qui avaient abouti à la chute de Blaise Compaoré, même si le procès ne concerne que 7 décès.

Seule juridiction habilitée à juger le chef de l'Etat et des ministres pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions, la Haute cour avait été obligée de surseoir à statuer après que le Conseil constitutionnel eut jugé "contraire à la Constitution" l'absence de recours possible sur ses décisions.

La réforme de la Haute cour, votée par



Les Ministres du gouvernement Compaoré

au cours duquel ils ont décidé de (faire appel à) l'armée pour réprimer les manifestants" contre le régime Compaoré.

Au total, 33 personnes ont été tuées,

99 députés sur 127, assure désormais le "principe du double degré de juridiction aussi bien au niveau de l'instruction que du jugement", a expliqué le ministre de la Justice, René Bagoro.

Initiative & développement



Economie numérique Le Togo veut s'inspirer du modèle marocain

Le développement numérique du Royaume chérifien inspire de plus en plus le Togo, décidé à développer ce secteur et en faire le levier de son développement. La visite du ministre des Postes et de l'économie numérique Cina Lawson au siège de Maroc Telecom la première société de télécommunications lundi dernier était dans cette dynamique.

« Le Togo veut s'inspirer de l'expérience marocaine pour poursuivre son développement numérique. Cina Lawson a, à cet effet, discuté avec les dirigeants de Maroc Telecom sur la stratégie du Groupe et les investissements à venir pour le Togo », a publié le site d'information officiel du Togo, republiquetogolaise.com. Sur place, le premier responsable de

M. Abdeslam Ahizoune a exprimé son fort intérêt pour le marché togolais et sa « forte volonté d'accompagner les projets de développement numérique au Togo ». Le Togo avec son projet e-Gouv qui, grâce à la fibre optique, veut faire de l'administration togolaise, l'une des plus connectées de la sous-région, et suite à la récente mise en place de son premier point



Dispositif de connexion internet

Maroc Telecom, Abdeslam Ahizoune, a offert une visite guidée des installations du géant africain des télécoms à la ministre et sa délégation. Ils ont visité le centre de supervision qui assure le maintien opérationnel du réseau en traitant les incidents en temps réel, et le Musée des télécommunications.

d'échange IXP, aura besoin de l'expertise de Maroc Telecom pour poursuite son développement numérique. Maroc Telecom via ses filiales, est déjà présent dans plusieurs pays subsahariens notamment le Burkina-Faso, le Mali et le Bénin ou encore le Gabon.

TM

Afrique Un marché commun pour dynamiser le commerce intercontinental

L'union africaine a décidé de créer une zone de libre échange, une sorte de marché commun pour les 54 Etats du continent africain dans les prochaines années. Information publiée par Gabon info mardi dernier.



Photo de famille des Chefs d'Etats

La création d'une zone de libre échange permettrait aux 54 Etats africains de doubler le volume actuel du commerce interafricain de 14 à 28% et de faire une recette annuelle d'environ 35 milliards de dollars. C'est l'objectif que l'Union africaine s'est fixée lors de son dernier sommet à Addis-Abeba en début de semaine.

En effet, le commerce intracontinental africain ne représente que 2% seulement de contribution à l'échelle mondiale.

« Nous pouvons mettre fin au paradoxe d'une Afrique qui regorge d'énormes ressources naturelles et dont les populations sont les plus pauvres du monde, une Afrique exportatrice de matières premières sans

aucune transformation et dont les pays sont victimes de la détérioration des termes de l'échange », a déclaré Albert Muchanga, commissaire au Commerce et à l'industrie de l'UA qui se dit convaincu que la formation d'un marché intégré et commercialement viable à la fin de cette année même est bien possible.

En prélude à la mise en œuvre de ce projet de zone de libre échange, des tractations sont en cours en vue de plancher sur les modalités de son implémentation sur l'ensemble du continent.

Rachidou Zakari

Entente préalable et attestation TPC Maitrise des dépenses médicales et pérennité du régime d'assurance maladie

Parmi les documents de prise en charge des assurés à l'Institut national de l'assurance maladie (Inam) figurent en bonne place l'entente préalable et l'attestation du Traitement des pathologies chroniques (Tpc).

Souvent sources de quiproquo entre les prestataires et l'Inam, ces documents sont des outils de contrôle pour garantir la pérennité du régime d'assurance maladie et contribuer à la qualité des soins aux assurés.

L'entente préalable est définie comme l'ensemble des actes, médicaments et hospitalisations qui nécessitent l'avis technique d'un médecin-conseil de l'Inam avant leur cession ou leur réalisation.

Plus qu'une entente préalable, l'attestation du Traitement des pathologies chroniques (Tpc) est un document qui permet à l'assuré de bénéficier d'une couverture médicale pour des affections de longue durée ou des maladies à vie.

Dans l'un ou l'autre cas, c'est le médecin traitant qui en fait la demande au profit du patient. Cette demande est ensuite soumise à l'avis technique du médecin-conseil qui procède à son contrôle médical conformément aux normes requises.

Cependant, force est de constater que ce contrôle médical engendre souvent des malentendus entre le médecin traitant et son collègue de l'Inam, des malentendus qui sont pour la plupart réglés conformément aux pratiques usuelles et des règles de déontologie régissant la profession médicale.

Maitrise médicalisée des dépenses de prestation

Elément essentiel résultant du contrôle

médical de la demande du médecin traitant par le médecin-conseil, la maîtrise des dépenses médicales (appelée dans le jargon de l'assurance maladie « maîtrise médicalisée des dépenses de prestations ») fait partie des dispositifs de gestion des risques qui permettent à l'Inam d'être un payeur éclairé. En effet, elle est un véritable outil de lutte contre la fraude garantissant l'équilibre financier du régime d'assurance maladie.

La maîtrise médicalisée repose donc sur le contrôle médical qui permet à l'Inam de ne payer que des prestations qui répondent aux normes requises. Aussi le service de contrôle médical de l'Inam (le médecin-conseil) se prononce-t-il sur trois critères à savoir l'opportunité d'une prestation, l'exécution de cette prestation et sa régularité.

L'opportunité d'une prestation qui est le premier niveau du contrôle médical exige du médecin traitant l'obtention d'une entente préalable ou d'une attestation TPC auprès du médecin-conseil de l'Inam avant toute prestation. Pour répondre à ce contrôle d'opportunité d'une prestation, le médecin-conseil fonde sa démarche sur des repères médicalement requis. Il s'agit non seulement des référentiels médicaux mais aussi des référentiels juridico-réglementaires.

Les référentiels médicaux reposent



Le siège de l'INAM

sur les données de la science médicale. Autrement dit le comportement que tout médecin doit adopter vis-à-vis d'une maladie donnée. Cela fait appelle à toute la formation reçue à la faculté de médecine par un médecin aussi bien généraliste que spécialiste, depuis la consultation du patient, en passant par le diagnostic de l'affection, les examens médicaux requis et les premiers traitements qui conviennent.

Au-delà des données de la science médicale, le médecin traitant doit se conformer aux protocoles thérapeutiques et diagnostiques de même qu'aux recommandations de bonnes pratiques internationales conformément à l'évolution de la science et des pratiques médicales.

Le rôle du médecin-conseil de l'Inam est de veiller au respect scrupuleux des données de la science médicale, des protocoles thérapeutiques et des recommandations de bonnes pratiques

internationales avant de donner son avis favorable à une demande d'attente préalable ou à une attestation TPC. Ce contrôle est pour la plupart des cas, source de malentendu entre lui et son collègue médecin traitant fut il spécialiste. En attendant que les médecins se mettent d'accord, c'est le patient qui grince malheureusement les dents.

Les référentiels juridico-réglementaires sont l'ensemble des règles médicales et non médicales qui régissent la délivrance des soins à un assuré. Le non-respect de ses règles amène le médecin-conseil à rejeter la demande du médecin traitant. Ces règles sont contenues dans un guide dénommé « Règles de délivrance des soins actualisées » qui est édité par l'Inam et mis à la disposition des prestataires. Outre ce guide, il convient de souligner l'existence du code de déontologie...

Suite à la page 11



Annonce

APPEL À CANDIDATURE RECHERCHE DE CONSULTANTS SÉNIORS ET JUNIORS SPÉCIALISTES EN ÉCONOMIE

Une prestigieuse institution basée à Lomé (Togo) recherche dans le cadre du pilotage, de la mise en œuvre et du suivi de certains projets structurants de développement, des consultants seniors et juniors spécialisés dans toutes les branches de l'économie à savoir : Économie mathématique et quantitative (économétrie, statistiques...) , Macroéconomie , Planification , Économie monétaire , Économie internationale , Économie Politique , Économie publique , Économie des organisations , Économie de la santé , Économie du travail , Démographie , Organisation industrielle (gestion de production), Microéconomie , Économie d'entreprise , Économie du développement, croissance , Économie de l'innovation technologique, Système économique , Économie verte , Économie de l'environnement, Économie solidaire , Géographie économique , Économie territoriale, décentralisation , Économie informelle , Économie maritime, Économie bleue , Transport, logistique , Finances publiques , Fiscalité , Inspection des finances , Audit, contrôle de gestion , Expertise comptable , etc.

MISSIONS

Membre d'un pool de compétences sous tutelle de l'institution, vous êtes appelé à travers vos compétences à créer, aider et favoriser la mise en place et/ou le développement d'un cadre macro-économique optimal dans le périmètre d'actions défini par l'institution. Cette démarche favorisera le développement cohérent du tissu économique, et l'accroissement des investissements aussi bien publics que privés dans votre champ d'intervention.

Vous interviendrez donc soit au niveau conceptuel / stratégique, à l'opérationnel ou en appui conseil.

Il s'agira pour vous entre autres :

- D'activer ou de renforcer les leviers devant faciliter et permettre la transformation macro-économique dans le périmètre d'actions de l'institution
- D'aider à la prévention des sinistres
- De faire de la veille technique, financière et économique
- De faire l'état des lieux
- De proposer des stratégies de développement économique optimales sur la base des dernières tendances de modélisation économique et innovations techniques en la matière
- D'évaluer la rentabilité des projets et des comptes auprès des investisseurs
- De faire de l'appui conseil en matière d'économie
- D'évaluation des risques
- Etc...

CONNAISSANCES, APTITUDES & COMPÉTENCES

En tant que consultant senior/junior, vous avez un rôle transversal (stratégique et opérationnel) et disposez de nombreuses compétences aussi bien techniques, humaines que professionnelles à savoir :

- Compétences techniques avérées
- Excellente culture générale et macro-économique
- Dynamique et déterminé vous faites preuves de proactivité dans la conduite de vos activités/ missions.
- Sens de la confidentialité, de l'organisation, de la rigueur et de la loyauté
- Très bon niveau en grammaire et en orthographe avec une aisance soutenue en Français (écrit et parlé)
- La maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral constitue un atout considérable
- Force de proposition
- Esprit d'équipe et capacité d'adaptation
- Facilité à gérer le stress et travailler sous pression

PROFIL RECHERCHÉ

- Être un professionnel doté de compétences techniques reconnues.
- Avoir un minimum de bac + 5 et être diplômé d'une école d'ingénieur , d'une université à la crédibilité reconnue dans les principaux domaines autour de l'économie (Économie mathématique et quantitative (économétrie, statistiques...) , Macroéconomie , Planification , Économie monétaire , Économie internationale , Économie Politique , Économie publique , Économie des organisations , Économie de la santé , Économie du travail , Démographie , Organisation industrielle (gestion de production), Microéconomie , Économie d'entreprise , Économie du développement, croissance , Économie de l'innovation technologique, Système économique , Économie verte , Économie de l'environnement, Économie solidaire , Géographie économique , Économie territoriale, décentralisation , Économie informelle , Économie maritime, économie bleue , Transport, logistique , Finances publiques , Fiscalité , Inspection des finances , Audit, contrôle de gestion , Expertise comptable) ou disposer de tout autre diplôme équivalent dans les secteurs indiqués.
- Être de nationalité togolaise (résident ou de la diaspora) ou ressortissant d'un des pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo)
- Avoir de 1 à 5 ans d'expériences pour les juniors et + 5 ans d'expériences pour les seniors dans un organisme national ou international, une administration publique, un cabinet d'expertise privé ou public.

DOSSIERS À FOURNIR

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés soit par mail ou soit par dépôt sur place jusqu'au 21 juillet 2017 et doivent contenir:

- Un CV détaillé et actualisé (avec photo)
- Une lettre de motivation
- Un mémo contenant vos références techniques selon votre domaine de compétence

Envoi par mail :

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à l'adresse mail : recrutementexpert2017@gmail.com

Dépôt physique sur place au Togo :

- Merci de déposer votre dossier de candidature au siège de l'organe de presse « Togo Matin » sis à l'adresse : Cacaveli, Rue Satelit, 3e maison avant Groupe CAPFER - BP: 30117 Lomé - Togo.

NB :

- Possibilité de CDD en fonction de certains profils
- Un contrat de consulting sera signé avec des termes de références précis liés à la mission - Rémunération intéressante
- Possibilité d'expatriation au Togo pour certains profils.

Annonce



Togotelecom

COMMUNIQUÉ 1

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE PROMOTION BONUS RECHARGEMENT ADSL DU 07 JUIIN AU 07 JUILLET 2017. PENDANT CETTE PERIODE, TOUT CLIENT QUI RECHARGE SON FORFAIT INTERNET FIXE AVANT ECHEANCE, GAGNE AUTOMATIQUEMENT 5000 F CFA DE CREDIT DE COMMUNICATION VOIX.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ

LA DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUÉ 2

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE SON RESEAU INTERNET FIXE EST DISPONIBLE A LOME ET DANS LES LOCALITES ET VILLES SUIVANTES : CINKASSE, DAPAONG, MANGO, PYA, KARA, AWANDJELO, NIAMTOUGOU, BASSAR, SOKODE, BLITTA-GARE, BLITTA-CARREFOUR, KPALIME, ADETA, AGOU, ATAKPAME, BADOU, ANIE, NOTSE, TOHOUN, ELAVAGNON, TSEVIE, TABLIGBO ET ANEHO.

POUR PLUS D'INFOS, APPELEZ LE 119 OU LE 22 22 01 19.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

DMi
directmédia

Société éditrice de

tm togomatin
La neutralité positive



Edition



Presse



Radio



Télévision

R e j o i g n e z - n o u s a u j o u r d ' h u i



Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045
BP 30117 - Tél. 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - E-mail : atogomatin@gmail.com



Annonce

APPEL À CANDIDATURE

APPEL À CANDIDATURE POUR RECHERCHE DE JURISTES CONSULTANTS SÉNIORS & JUNIORS SPÉCIALISTES DU DROIT

Une prestigieuse institution basée à Lomé (Togo) recherche dans le cadre du pilotage, de la mise en œuvre et du suivi de certains projets structurants de développement, des consultants seniors et juniors opérant dans le domaine de l'économie numérique et/ou de la transformation digitale en général et spécifiquement dans les secteurs de : Ingénierie informatique, Développement de logiciels et d'application, Transformation digitale, Data scientist, Ingénierie réseaux, Administration système informatique, Cyber sécurité, Marketing Digital, Communication digitale, E business, etc.

MISSIONS

Membre d'un pool de compétences sous tutelle de l'institution, vous êtes appelé à travers vos compétences à créer, aider et favoriser la mise en place et/ou le développement d'un cadre législatif et juridique optimal dans le périmètre d'actions défini par l'institution. Cette démarche permettra à moyen terme de disposer d'un cadre des affaires plus réglementaire, le renforcement de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, lutte contre l'impunité etc...

Vous interviendrez au plan conceptuel mais aussi en appui conseil à l'institution. Il s'agira pour vous entre autres :

- De veiller au respect des textes et lois en vigueur dans le périmètre d'actions de l'institution et pour le compte de cette dernière
- D'aider à résoudre les problèmes juridiques éventuels auxquels s'expose l'entreprise
- D'authentifier, et contrôler des documents administratifs
- D'être le garant de la conformité des activités de l'institution au regard de la loi - D'aider à prévenir et réduire les risques
- D'analyser les risques et les protections juridiques
- De vérifier l'aspect juridique des investissements
- De veiller aux évolutions de la législation en matière de droit commercial, droit du travail, droit des contrats
- D'analyser la jurisprudence,
- De participer à la rédaction des contrats de marchés publics, gré à gré, de vente, d'achat,
- Etc.

CONNAISSANCES, APTITUDES & COMPÉTENCES

En tant que consultant senior/junior, vous avez un rôle transversal (stratégique et opérationnel) et disposez de nombreuses compétences aussi bien techniques, humaines que professionnelles à savoir :

- Compétences techniques avérées
- Excellente culture générale et juridique
- Dynamique et déterminé vous faites preuves de proactivité dans la conduite de vos activités/ missions.
- Sens de la confidentialité, de l'organisation, de la rigueur et de la loyauté
- Très bon niveau en grammaire et en orthographe avec une aisance soutenue en Français (écrit et parlé)
- La maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral constitue un atout considérable
- Force de proposition
- Esprit d'équipe et capacité d'adaptation
- Facilité à gérer le stress et travailler sous pression

PROFIL RECHERCHÉ

- Etre un professionnel doté de compétences techniques reconnues
- Avoir un minimum de bac + 5 et être diplômé d'une faculté de droit, d'une école de commerce ou d'une université reconnue et traitant des matières juridiques (Droit constitutionnel, Droit administratif, Droit pénal, Droit judiciaire, Droit civil, Droit social, Droit commercial, Droit immobilier, Droit du foncier, Droit maritime, Droit international public, Droit international privé, etc.) ou disposer de tout autre diplôme équivalent dans les secteurs indiqués.
- Etre de nationalité togolaise (résident ou de la diaspora) ou ressortissant d'un des pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo)
- Avoir de 1 à 5 ans d'expériences pour les juniors et + 5 ans d'expériences pour les seniors dans un organisme national ou international, un service public, un cabinet d'expertise privé ou public.

DOSSIERS À FOURNIR

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés soit par mail ou soit par dépôt sur place jusqu'au 21 juillet 2017 et doivent contenir:

- Un CV détaillé et actualisé (avec photo)
- Une lettre de motivation
- Un mémo contenant vos références techniques selon votre domaine de compétence

Envoi par mail :

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à l'adresse mail : recrutementexpert2017@gmail.com

Dépôt physique sur place au Togo :

- Merci de déposer votre dossier de candidature au siège de l'organe de presse « Togo Matin » sis à l'adresse : Cacaveli, Rue Satelit, 3e maison avant Groupe CAPFER - BP: 30117 Lomé - Togo.

NB :

- Possibilité de CDD en fonction de certains profils
- Un contrat de consulting sera signé avec des termes de références précis liés à la mission - Rémunération intéressante
- Possibilité d'expatriation au Togo pour certains postes.

Théâtre & Lecture spectacle

La compagnie Acétés marque son « arrêt sur image » au Togo

La Compagnie Acétés était sur la scène de l'institut français du Togo, le mardi 4 juillet dernier, dans le cadre de sa tournée africaine à travers le réseau des Instituts français. « Arrêt sur Image » du dramaturge togolais de Gustave Akakpo est le spectacle porté sur scène ainsi qu'une lecture électro intitulée « Habbat Alep », du même auteur.



Un acteur de la compagnie Acétés

C'est mélange parfait de parole et de musique qui ont permis au public de Lomé de découvrir d'une part les réalités de l'immigration clandestine et d'autre part l'aventure d'un homme à la quête de son identité.

Arrêt sur Image

Un plateau nu, vide. Le vrombissement des guitares basses s'élève. Un homme est là, seul : il prend la parole, il est

passer... Il fait passer l'appétit des pauvres vers la nourriture des riches. Il fait passer les nouritières. Il n'est que le maillon d'une chaîne qu'il ne peut briser : il le sait. Son père le rêvait footballeur, un métier patriotique ! Passeur décisif à défaut d'être un bon tireur. Il s'est fait passeur d'êtres humains, de leurs rêves, de leurs espoirs... Et en attendant, il converse avec son père, pour régler ce qui doit l'être avant le grand départ. Arrêt sur image nous raconte l'immigration clandestine...

Habbat Alep

Après le spectacle « Arrêt sur Images », la Compagnie d'Acétés reviendra pour une lecture électro avec un artiste remarquable : Gustave Akakpo. À la fois auteur, comédien, conteur et illustrateur, ce collaborateur régulier du festival Les Récréâtrales a reçu le Prix du meilleur auteur au Festival Primeurs en 2008 avec son texte « Habbat Alep »...

Si l'auteur a choisi pour la pièce de poser le monologue du passeur sur une Bass Music issue des premiers Sound System jamaïcains, pour la lecture d' Habbat

Alep, il préférera une musique électro qui plonge par moment le spectateur au cœur des situations.

La compagnie d'Acétés est installée à Marminiac dans le Lot depuis 2007. Soucieux de la défense d'une parole contemporaine, nous travaillons aujourd'hui autour des auteurs vivants francophones et en lien particulier avec le continent africain. Le nom de la compagnie est tiré de l'Histoire d'Acétés le marin, d'après les Métamorphoses d'Ovide. Après avoir travaillé un temps autour de la mythologie grecque, elle tourne aujourd'hui en direction d'un travail autour des écritures contemporaines francophones au propos fort et engagé. Installée dans le département du Lot, la compagnie bénéficie d'un lieu de création à Marminiac.

Auteur de plusieurs pièces, Gustave Akakpo, a reçu de nombreux prix, notamment le prix SADC de la Dramaturgie francophone pour sa pièce La Mère trop tôt en 2004, le 6ème Prix d'écriture théâtrale de Guérande 2006 pour sa pièce A Petites pierres, le prix Sorcières pour son roman pour préadolescent Le petit monde merveilleux et le prix du festival Primeur pour sa pièce Habbat Alep.

La tournée de la compagnie se poursuit dans plusieurs pays comme le Sénégal et le Mali.

Dieudonné Djédji (stagiaire)

Togo / Rites de veuvage

Mettre un terme aux pratiques et coutumes propagatrices du VIH Sida

Suite à la page 2

... Dans les cas plus fréquents, cette dernière est enfermée dans une chambre close et astreinte à certaines obligations sur le plan physique, alimentaire et psychologique. Selon les interprétations, le principal fondement de la période de réclusion est de s'assurer que la veuve ne portait pas de grossesse du mari avant le décès de ce dernier, histoire d'éviter d'éventuels conflits de paternité en cas de nouvelles relations sexuelles précipitées de cette dernière.

« On enferme la veuve pendant une année, je dis bien une année entière, dans une chambre où elle fait ses besoins naturels et tout. On l'habille d'un bleu vulgaire et elle garde cet accoutrement pendant tout ce temps », explique Kokoè Phanie Wilson,

c'est la principale activité qui devrait lui permettre de subvenir à ses besoins et aux besoins de ses enfants puisque le mari n'est plus », fait savoir Berthe Tatey, responsable de l'Ong Alafia.

A cette période d'isolement et de réclusion, s'ajoutent le rasage de la tête, l'interdiction de se laver (dans certaines coutumes), l'interdiction de donner la main à autrui, le test de culpabilité, et surtout le lévirat.

Le lévirat, cette pratique propagatrice de maladie !

Type particulier de mariage où la veuve est contrainte d'épouser l'un des frères de son défunt mari, le lévirat est l'un des rites de veuvage très répandus au Togo. Les raisons évoquées par les coutumes pour soutenir cette pratique sont d'ordre patrimonial et social et visent à protéger

nombreuses pathologies dont le VIH Sida. « Le petit frère, tout jeune, et qui a déjà deux femmes, prend celle de son frère défunt, sans lui faire des analyses médicales au préalable et sans en faire lui-même. Il l'ajoute à ses deux femmes précédentes avec tous les risques que cela comporte. Au cas où cette femme a une maladie, non seulement le frère qui l'épouse va la contracter, mais elle va contaminer également les autres femmes. Et la maladie se répandra ainsi dans toute la famille », explique Kokoè Phanie Wilson, citée plus haut.

Le GF2D et l'Ong Alafia contre les pires formes de veuvage

Associations de défense des droits de la femme, le GF2D et l'Ong Alafia montent au créneau. Loin d'eux l'idée d'éradiquer les rites de veuvages, ces deux organisations souhaitent surtout mettre un terme à certaines pratiques et coutumes de veuvage qui impliquent une expansion du VIH Sida et qui bafouent la dignité de la femme. Et c'est à cette tâche qu'elles s'attellent depuis 2007 avec le concours et l'aval des chefs traditionnels et gardiens des us et coutumes. Ces deux ONG togolaises ont d'abord réalisé avec l'appui du Fonds de Développement des Nations Unis pour la Femme une étude qui recense, dans un document de 60 pages, les différentes pratiques observées un peu partout sur le territoire togolais. Selon les résultats de cette étude, 7 femmes sur 10 estiment que les pratiques de veuvages contribuent à alourdir leurs souffrances, tandis que les autres pensent que le veuvage est une occasion de délivrance pour elles, une occasion de prouver à leur belle famille leur attachement au défunt. A la suite de cette étude, 12 villages ont été ciblés et sensibilisés dans la région des Savanes, Plateaux et Maritime. Des sensibilisations qui aboutissent à l'éradication des rites néfastes dans les milieux ciblés.

Rodolph Tomegah/Gerson Dovo/Emile Sanvee/Yves Afedo/Erick Kaglan/Bigstories



membre du Conseil d'administration du GF2D et consultante VIH Sida. « Pendant ce temps, le commerce de la veuve est mis en berne. Alors que

la descendance tout en sauvegardant les biens du défunt. Mais le lévirat se révèle un véritable danger pour les familles dans la mesure où il peut ouvrir la voie à de

Lire

« ...On passe d'un lieu à un autre, pour enfin comprendre à quoi nous sommes condamnés. Les vieux ont de quoi raconter. Les vieux ont de quoi raconter. De plus en plus, je vois dans le regard des jeunes que les vieux, c'est nous. Mais nous, ce que nous avons à raconter, ça n'a rien avoir avec les zoli zistwar letan margoz. Ce que nous aurions à raconter, c'est comment nous avons laissé notre pays sans l'empêcher de se noyer. Lieux de pluie, lieux de sécheresse, lieux de maladies, lieux de mort. Nos lieux s'appellent comme ça, ont cela de souvenirs. Et la fausse gaieté de Port Mathurin, c'est aux touristes qu'on la doit. Parce que les filles ont de quoi manger et deviennent de plus en plus belles. Se ne sont presque plus nos filles, avec ces sourires-là, ces fesses-là, cette démarche- là. Elles se retrouvent sous le tamarinier pour causer, tandis que les touristes arpentent la rue, vont et puis reviennent, font semblant d'acheter et de commander une boisson avant d'entamer la conversation. Rires sonores, regards allumés de convoitise, gestes de la vie qui se méprise. Lili, Yvette, Marie-Thérèse. Jambes brunes, dodues, fermes. Chairs qu'on respire de loin, qui remplissent l'air d'une fureur sexuelle. Les touristes les reluquent autant qu'ils peuvent. Elles regardent droit devant elles, souriant toujours, sortant un mouchoir pour éponger la naissance des seins ou les commissures de la bouche. Gestes inconscients, guettés, bus au passage. Une sandale se détache d'un pied alangu. Un rire aux dents très blanches. Un regard comme fortuit, puis plus appuyé qui fait bander insupportablement. Présence en sueur dans l'été qui se boit de plus en plus lentement.

Quelques fois, la transaction se fait. Elles se contentent souvent d'un cadeau. Cette robe, là-bas dans la vitrine. Le touriste surpris acquiesce tout de suite, offre plus, les chaussures qui vont avec, et un petit foulard de nylon. Mais depuis quelque temps, elles se sont mises, elles aussi, à demander de l'argent. Maintenant, elles savent jouer à ce jeu-là. C'est Corinne, la sœur de Marivonne, qui le leur a appris quand elle s'est retrouvée seule.

Quand Louis Bienvenu l'a quittée, Corinne a étonné tout le monde de sa fureur. Elle a fait un bruit ! Renversé des casseroles, jeté des affaires dans la rue, crié hurlé, piétiné. Louis est parti sans mot dire, sans rien prendre, comme partent tous les hommes. Il avait rencontré une autre femme, à petit Galet. Corinne l'a traitée de traînée, même si elle ne la connaissait pas. En réalité, il s'agissait d'une femme déjà vieille, pas du tout belle comme Corinne, mais qui savait faire cuisine... »

Extrait de *Soupir* de ANANDA DAVI. Ed CONTINENT NOIRS GALLIMARD. Pp 37 à 38



Sports

Préparatifs CHAN 2017

Les poulains d'Abalo défient les Blacks Stars

Battus 2 buts à 0 par les Etalons du Burkina, les Eperviers locaux essayeront de se racheter dimanche prochain au stade de Kégué. Ils joueront un autre match amical contre les Blacks Stars du Ghana.

« Dans le cadre des préparatifs du CHAN 2018 au Kenya, les Eperviers locaux rencontreront leurs homologues les Blacks Stars du Ghana ce dimanche 9 juillet 2017 à 15h00 GMT au stade de Kégué », indique un communiqué officiel de la Fédération Togolaise de Football (FTF) portant l'information à la connaissance du public sportif togolais. Il faut dire que la sélection locale togolaise est à la recherche de ses marques. La longue crise qu'a traversée le football togolais, les périodes sans championnats et compétitions sont autant d'éléments qui ont mis en mal la sélection locale. Les résultats de la récente coupe de

l'intégration- le Togo a perdu tous les matchs sur des scores lourds - était une parfaite illustration.

Benin, adversaire des Eperviers en éliminatoire à la CHAN

Le Bénin, 1er adversaire du Togo en éliminatoires du CHAN 2018 se prépare aussi de son côté pour le 16 Juillet prochain, date du match face aux Eperviers

Les écureuils veulent mettre toutes les chances de leur côté afin d'aborder avec sérénité le voisin togolais. Pour cela, cette équipe a multiplié des regroupements et des matchs amicaux, 07 matchs au total,



Abalo Dosseh

dont les résultats sont intéressants. Les Ecureuils arrivent à Lomé en confiance, face aux Eperviers locaux

qui n'auront disputé que deux matchs amicaux avant cette explication.

Dieudonné Djedi (stagiaire)

Transferts

Aventure espagnole pour le Togolais Senah Mango

Le mercato qui se poursuit toujours a souri au défenseur central Senah Mango. L'international togolais quitte Opale pour Deportivo El Ejido, un club espagnole de troisième division avec lequel il s'est engagé pour les deux prochaines saisons.



Senah Mango

Formé à Marseille, le Togolais n'est pas parvenu à s'imposer chez les Phocéens. Il tente sa chance à l'AS Monaco sans réussite. Il pose ses valises en Nationale, joue dans plusieurs clubs. Le dernier en date est Côté d'Opale avec lequel il

est arrivé en fin de contrat. En s'engageant avec Deportivo El Ejido, l'international togolais, 11 sélections, veut découvrir d'autres horizons, faire d'autres expériences. Et peut-être revenir chez les Eperviers.

Basketball / Coupe d'Afrique 3X3

Deux équipes togolaises participent aux éliminatoires à Cotonou

Deux sélections togolaises prennent part aujourd'hui aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique de basketball 3x3 à Cotonou.

Les deux équipes togolaises seniors hommes et dames sont déjà selon les dernières informations à Cotonou. Ces éliminatoires sont qualificatives pour la phase finale prévue à Lomé du 3 au 6 novembre 2017.

Considéré comme le premier sport d'équipe urbain dans le monde, le basketball 3x3 devient de plus en plus le moteur principal du développement du basketball.

L'une des plus grandes forces du 3x3 est sa simplicité en termes de règles et d'équipements, lui permettant de se pratiquer dans les endroits les plus spectaculaires, en se servant de monuments emblématiques comme arrière-plan.

Au-delà d'assurer une croissance soutenue du nombre de joueurs de basket, la FIBA a créé une communauté sportive mondiale regroupant un réseau de centaines d'organismes, de milliers de tournois et de millions de joueurs. La communauté en ligne 3x3planet.com



Des joueurs de basketball lors d'une compétition africaine

interconnecte tous ces acteurs grâce à la dernière technologie numérique.

Un réseau mondial de tournois ouverts, du niveau local au FIBA 3x3 World Tour, ainsi que la Coupe du Monde 3x3 de la FIBA des équipes nationales, représentent la pointe du développement du basketball 3x3. Le basketball 3x3 est désormais une discipline Olympique.

Rachidou Zakari

Ghana

Asamoah Gyan signe avec un club turc

Selon notre confrère africatsport.com, Asamoah Gyan a rejoint la Turquie ce mercredi pour un contrat de 2 ans avec Kayserispor en Super Lig. Il quitte ainsi la Chine où il était sous contrat avec le Shanghai SIPG.



Asamoah Gyan signant son contrat

Véritable golem à Al Ain aux Emirats arabes unis deux ans plus tôt, Gyan rejoint la Chine à l'été 2016 avec un salaire record et une grosse attente. Entre blessures et panne de buts, l'ancien de l'Udinese peine à confirmer. Il est prêt à Al Ahli Dubai en janvier dernier. A la recherche d'un nouveau challenge, le joueur passé par Rennes en France ou encore Sunderland en Angleterre

signe donc à Kayserispor, 14^e du dernier championnat turc.

Capitaine des Black Stars du Ghana depuis plusieurs années, Gyan fait partie des anciens joueurs retenus comme l'ossature de la nouvelle sélection qu'est en train de construire Kwesi Appiah pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football.

Rachid

Athlétisme

Genzebe Dibaba s'attaque au record du monde du 1609 m à Lausanne

L'Ethiopienne Genzebe Dibaba s'attaquera ce jeudi soir lors du meeting de Lausanne au record du monde du mile (1609 m), détenu depuis 1996 par la Russe Svetlana Master Kova en 4 min 12 sec 56/100e.

Titulaire de la référence planétaire sur 1500 m (3:50.07), Dibaba bénéficiera d'un lièvre, l'Ougandaise Halinah Nakaayi, relayée ensuite par la Britannique Jennifer Meadows.

Dibaba (26 ans), vice-championne olympique du 1500 m à Rio, avait échoué (4:14.30) contre la marque de Master Kova le 6 septembre 2016 à Rovereto en Italie. La jeune femme, à la peine cette saison, a aussi tenté ces dernières années, sans succès, de battre le record du monde du 5000 m, propriété de sa sœur Tirunesh.

Pour rappel, Genzebe Dibaba détient quatre records du monde en salle



L'Ethiopienne Genzebe Dibaba

(1500/3000/5000 m/mile).

Dieudonné Djedi (stagiaire)

Médias

L'OTM s'agrandit avec l'entrée de quatre nouveaux membres

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) s'agrandit avec l'entrée de nouveaux membres. A l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire organisée mercredi à la Maison de la presse à Lomé, l'OTM a admis quatre nouvelles organisations professionnelles de la presse en son sein. Cette démarche recommandée par les états généraux de la presse tenue en juillet 2014 à Kpalimé est désormais effective.



Aimé Ekpé,
président de
l'OTM.

« Nous formons une grande famille et j'espère qu'à partir de maintenant vous allez oublier la casquette de votre association d'origine pour travailler pour le bien-être de la presse en général », a laissé entendre au cours de cette rencontre, Aimé Ekpé, président de l'OTM.

Les quatre nouvelles associations qui siègeront dorénavant dans ce tribunal des pairs sont entre autres : l'Association togolaise des organes de presse privée en ligne (ATOPPEL), le Syndicat national des journalistes indépendants du Togo (SYNJIT), le Patronat de la presse togolaise (PPT)

et l'Union des radios et télévisions du Togo (URATEL).

L'admission de la presse en ligne à l'OTM, a fait connaître Aimé Ekpé, répond à une exigence. Celle d'accorder sa place à la presse en ligne dans la famille des médias togolais. « Nous sommes heureux d'accueillir ces nouvelles compétences au sein de l'OTM. Nous connaissons bien chacun des nouveaux membres et nous savons qu'ils vont nous apporter de leurs expériences », a souligné le président de l'OTM à l'issue de la rencontre.

afrepress

Examen BEPC 2017

Avant dernier jour pour les 116,767 candidats

Les candidats au Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) poursuivent ce jeudi la phase écrite de leur examen entamé le mardi 04 juillet 2017.



Le ministre Komi Tchakpélé dans l'un des centres d'écrits qu'il a visité

Au total, ils sont 116,767 candidats à se soumettre aux épreuves visant l'obtention du BEPC. Les candidats sont repartis 285 centres d'écrits sur l'ensemble du territoire national dont un à Accra au Ghana.

Sur l'ensemble des candidats, on dénombre 66.056 garçons contre 50.711 filles contre soit un taux de 43,43%. La région Lomé-Golfe elle seule enregistre le plus grand nombre de candidats, 38.838 candidats avec 69 centres d'écrit et 1140 salles. Elle est suivie de la région des plateaux qui compte 21.687 candidats répartis dans 620 salles dans 61 centres d'écrit.

Pour s'assurer du démarrage de cet examen, le ministre des Enseignements primaires et secondaires, le Professeur Komi Palamwè Tchakpélé a effectué une tournée dans certains centres d'écrits à Lomé. Il a visité des établissements

comme le Collège Notre Dame de la Trinité de Hédzranawoé, Le Lycée de Hédzranawoé et le Collège Tokoin Wuiti en ce début du BEPC.

D'un point de vue général, le ministre Tchakpélé a déclaré avoir félicité les élèves pour leur abnégation durant l'année et leur a demandé de tout faire pour réussir afin de céder la place à leurs frères de la classe de 4^e.

Les candidats à l'examen du BEPC achèvent leurs compositions le vendredi 07 juillet prochain et passeront le relais à leurs aînés des classes de Terminales qui composeront pour le compte du Baccalauréat 2^e partie (BAC II) du 10 au 14 juillet et 2017. Quant à l'examen du Certificat d'Etude du Premier Degré (CEPD) qui concerne les élèves des classes de CM2, il aura lieu du 11 au 13 juillet 2017.

TM

Entente préalable et attestation TPC

Des dispositifs de maîtrise des dépenses médicales, gages de soins de qualité et de pérennité du régime d'assurance maladie

Suite de la page 5

... médicale de l'ordre des médecins et du code de santé publique du ministère de la santé que tout médecin est tenu de respecter.

Si l'opportunité d'une prestation est un contrôle en amont, l'exécution et la régularité sont par contre des contrôles en aval dont tout ou partie des coûts sont remboursés par l'Inam.

La part qu'un assuré paie pour ses soins s'appelle le ticket modérateur qui varie de 0 à 20% du prix base de remboursement de l'Inam alors que le tiers payant est la part remboursée par l'Inam pour les soins de l'assuré. Le tiers payant varie de 80 à 100% du prix base de remboursement de la prestation.

Il faut noter que « L'INAM rembourse 90% des frais des médicaments essentiels génériques CAMEG » (Règle prestataire 15).

Les prestations suivantes sont prises en charge: les frais de consultation, d'hospitalisation, de médicaments, des actes médicaux, chirurgicaux, et paramédicaux ; les actes d'analyse de biologie et d'imagerie médicale ; les frais de prestations de soins

liés à l'état de grossesse et l'accouchement et les frais de vaccins obligatoires et des appareillages.

Pour garantir la pérennité du régime d'assurance, un contrôle minutieux s'avère indispensable en vue de combattre les abus et limiter les fraudes tout en garantissant la qualité des soins.

Le payement des coûts d'une prestation délivré à l'assuré n'est effectif que si sa délivrance ou son exécution respecte les règles et normes requises.

Garantir des soins de qualité à l'assuré Au-delà de la maîtrise des dépenses médicales, l'entente préalable et l'attestation TPC garantissent des soins de qualité à des coûts abordables au patient. En effet, les règles de délivrance des soins de l'Inam imposent un plafonnement de prescription au prestataire. Mais toute ordonnance dépassant le plafond doit être validée par un médecin-conseil de l'INAM avant dispensation » (Règle prestataire 18). Une telle disposition répond non seulement aux données de la science médicale mais également aux protocoles thérapeutiques et aux recommandations de bonnes pratiques internationales dans la mesure où les médicaments sont pour la plupart des

combinaisons de molécules. « Nous sommes partis des pathologies les plus fréquentes au Togo, comme le paludisme, les infections respiratoires, les traumatismes et les diarrhées (...) Savez-vous que pour traiter un paludisme simple on n'a besoin que de deux médicaments dans un seul comprimé appelé quartem ? », s'interroge un médecin-conseil de l'Inam qui s'étonne que sur une même ordonnance l'on prescrive de l'anti-inflammatoire (Nifluryl) et de l'antalgique (Paracétamol) alors que l'anti-inflammatoire contient déjà de l'antalgique. « Une telle combinaison provoque des interactions médicamenteuses nuisibles au patient et augmente les effets secondaires pour le malade qu'on est censé soigné. L'action d'un médicament peut annuler celle d'un autre », précise le même médecin-conseil de l'Inam. « Nous devons veiller aux soins de qualité de l'assuré sinon nous avons trahi notre serment d'Hippocrate. Le contrôle médicale fait partie des prérogatives des médecins-conseils que nous sommes », a-t-il souligné.

C'est le lieu de rappeler que le contrôle médical est régi par un cadre réglementaire. En effet, la loi N°2011-003 instituant le régime obligatoire d'assurance maladie des agents publics assimilés dispose en

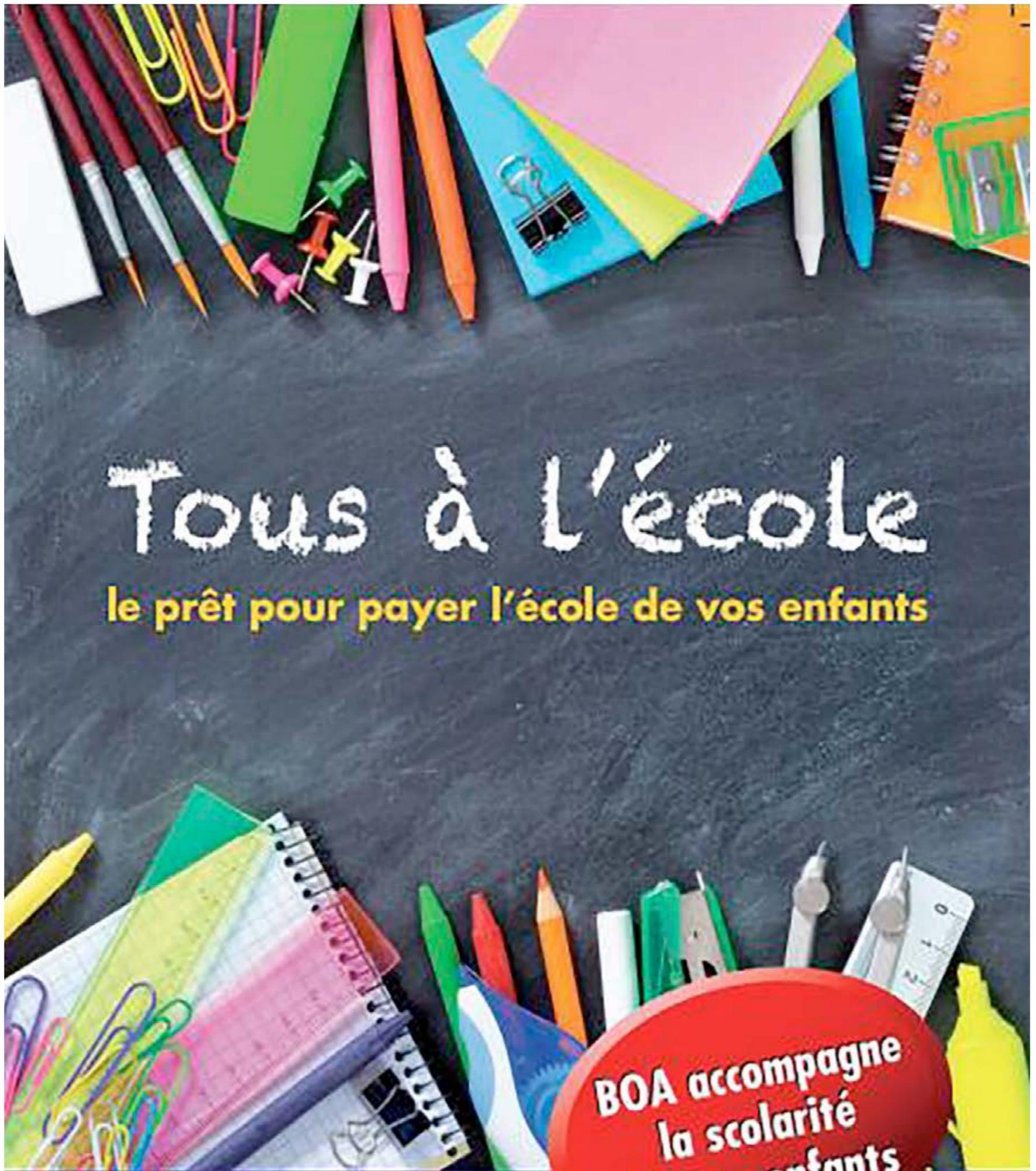
son article 43 que : « La prise en charge de certains actes est soumise à un accord préalable du conseil médical de l'organe de gestion de l'INAM.

La prise en charge des affections de longue durée et des prestations liées à ces affections est soumise à un accord préalable du conseil médical de l'organe de gestion de l'INAM ».

Notons que le décret N°2011-35/PR fixant le régime de partenariat entre l'INAM et les formations sanitaires en son article 13, donne la liste des prestations sous entente préalable et leurs modalités d'obtention.

De tout ce qui précède, il découle que l'entente préalable et l'attestation du Traitement des pathologies chroniques (Tpc) sont des dispositifs de contrôle qui garantissent des soins de qualité à l'assuré d'une part tout en permettant à l'Inam de maîtriser ses dépenses médicales d'autre part, pour ne payer que des prestations qui répondent aux normes requises.

L'entente préalable et l'attestation du traitement des pathologies chroniques sont sans nul doute une garantie pour la pérennité du régime d'assurance maladie aux assujettis.



Tous à l'école

le prêt pour payer l'école de vos enfants

**BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants**

En partenariat avec
la FONDATION BOA



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

